

Dallemagne laissa de Mlle Gaudet deux fils : l'aîné mourut en 1820 sans alliance, le second, Claude, né en 1804, décédé en 1867, avait épousé Marie-Françoise-Ermance Jullien de Villeneuve d'où 1<sup>o</sup> Abel baron d'Allemagne, marié, en 1860, à Marie de Mayol de Lupé; 2<sup>o</sup> Paul d'Allemagne, officier de cavalerie, époux, en 1866, de Marie Maupetit; 3<sup>o</sup> Julien d'Allemagne, marié, en 1864, à Marie-Thérèse Dumolard de Bonvi ler; 4<sup>o</sup> Léon d'Allemagne, époux, en 1861, de Camille Mornay.

Les armoiries que les biographes attribuent à la famille du général Dallemagne ne doivent pas être exactes, les voici néanmoins : *Coupé en chef au 1<sup>er</sup> d'azur à la tour d'or ouverte ajourée et maçonnée de sable (1) surmontée de trois étoiles d'argent, au 2<sup>o</sup> de gueules à l'épée d'argent; en pointe d'or au pont de sable terrassé de sinople (2)* Devise : *Tout à ma patrie (3)*.

148. 14 août 1813. Lettres patentes conférant le du ministère de la guerre); toutefois le général ayant toujours écrit et signé sans apostrophe sous la République et l'Empire, cette orthographe a acquis caractère historique. (V. *État présent de la noblesse française*, p. 581.)

(1) Cette tour rappelle la *forteresse d'Ehrenbreitstein*, rendue entre les mains de Dallemagne en 1797.

(2) Ce *pont de sable terrassé de sinople* évoque le souvenir du passage du pont de Lodi, par Dallemagne, en 1796, sous le feu de l'ennemi et le sabre en main.

(3) V. *Notice sur la vie et les campagnes du général Dallemagne*, par M. Dufay. Bourg, Milliet-Bottier, 1867, p. 33 et 82; *État présent*, p. 580. Si nous ne nous trompons le blason décrit ci-dessus doit avoir été délivré sous la Restauration; l'Empire aurait blasonné *Coupé au 1<sup>er</sup> parti d'azur et de gueules, l'azur à la tour d'or ouverte ajourée et maçonnée de sable surmontée de 3 étoiles d'argent, le gueules au signe de baron militaire; au 2<sup>o</sup> d'or au pont de sable, terrassé de sinople*.